

ÉCRIVONS  
ENSEMBLE  
NOTRE AVENIR



# VOUS AVEZ UN PROJET POUR LES AUTRES ?

CANDIDATEZ



2021

PRIX DE L'INNOVATION  
SOCIALE LOCALE

BÉNÉFICIEZ D'UNE SUBVENTION DE 3000 EUROS  
POUR VOTRE PROJET.

ANGERS VILLE  
SOLIDAIRE



2021

# PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE LOCALE

De nombreuses initiatives sont nées de la période de crise sanitaire que nous vivons, marquée par une participation citoyenne sans précédent.

D'autres sont envisagées d'ici à la fin 2021.

Cette année plus que jamais, les solidarités locales méritent d'être valorisées, et c'est tout l'objet du prix de l'innovation sociale locale.

Vous réinventez vos façons de travailler, imaginez de nouveaux partenariats, déployez des outils repensés, au service d'un projet innovant ?

**PRÉSENTEZ VOTRE DOSSIER, AVANT LE 11 JUIN,  
ET BÉNÉFICIEZ PEUT-ÊTRE D'UNE SUBVENTION  
DE 3000 EUROS POUR LE MENER À BIEN.**

**ASSOCIATIONS, ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**VOUS AVEZ UN PROJET ?**

**LE PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE LOCALE  
SOUTIENT, VALORISE ET RÉCOMPENSE**

**SIX PROJETS INNOVANTS  
EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ À ANGERS**

## DATES CLÉS

**11 juin 2021**

Date limite de dépôt  
des dossiers de candidature

**27 novembre 2021**

Remise des prix

## COMMENT CANDIDATER ?

Complétez le dossier de candidature disponible sur **angers.fr**  
ou sur demande à : **ccas.prix-innovation@ville.angers.fr**  
ou par téléphone : **02 41 05 49 14**

Pour en savoir plus sur des projets innovants,  
consultez en ligne les vidéos des derniers lauréats.

**angers.fr** « Prix Innovation sociale »